

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 9 mai 2022

**Sous la présidence de M. Didier
BASSLEER, Président Général de
l'A.I.M.**

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,
Chers Membres de l'AIM,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à cette Assemblée Générale Statutaire de ce lundi 9 mai 2022, et de vous remercier pour votre présence.

Je déclare cette AG ouverte.

L'année 2021 a encore été très particulière pour notre association professionnelle. Tout comme en 2020, nous avons continué à faire face - comme tout un chacun - à la crise sanitaire et toutes les implications que cela induit.

Mais aussi parce que faisant fit de cette situation difficile, nous avons finalisé la création de la nouvelle structure CIREC, sous forme d'une AISBL. Après plus de 5 ans de travail assidu et de multiples péripéties, nous pouvons enfin fièrement annoncer que la nouvelle AISBL existe bel et bien. Et est une réalité au quotidien comme le démontre le fonctionnement du nouvel organe directeur qu'est le Board of Directors - constitué de représentant CIREC, de l'IET et de l'AIM - qui préside maintenant aux destinées de CIREC.

Il s'agit de la concrétisation d'un projet important, crucial et ô combien nécessaire tant pour l'avenir de CIREC que celui de l'AIM. Je remercie les membres du conseil d'administration pour leur support et leur confiance au cours de ces années, et en particulier mes partenaires de travail et négociation - Michèle, Céline, Guy et Frédérique - sans qui jamais je n'aurais conservé l'espoir d'aboutir et trouver l'énergie nécessaire à surmonter les différents écueils voire imposer les vues de l'AIM et défendre

ses intérêts au prix de positions fortes et quelques fois isolées.

Je vous propose donc l'ordre du jour suivant pour notre Assemblée Générale :

- Le rapport du Président Général sur les activités de l'A.I.M. pendant l'année 2021
- Le rapport du trésorier sur les comptes 2021
 - o Incluant leur approbation, la décharge aux vérificateurs et la désignation de vérificateur(s) pour l'année prochaine.
- Le renouvellement du conseil d'administration
- La décharge aux administrateurs
- Et la conclusion du Président

1. Rapport du Président Général sur les activités de l'A.I.M. pendant l'année 2021

Je vous propose de parcourir ensemble les points suivants :

- Informations au sujet de nos membres
- Les activités scientifiques que nous organisons
- Les prix remis par l'AIM
- Ainsi que nos libéralités,
- La soirée d'accueil

1.1. Tout d'abord, des nouvelles de nos membres

J'ai le regret de vous annoncer le décès d'un de nos membres au cours de l'année 2021 :

- Le professeur Pol Pirotte, ICE (Electron.) 1960. Mr Pirotte fut président général de l'AIM de 2000 à 2004 et il fut également l'un des fondateurs de CIREC.

L'A.I.M. réitère aux proches de ce collègue ses plus sincères condoléances et j'invite l'assemblée à se recueillir en sa mémoire.

Je tiens à excuser les membres suivants, qui nous ont fait connaître l'impossibilité de se joindre à nous :

- Roger Fraikin
- Damien Ernst
- Jean-Pierre Connerotte
- Francis Galere
- Quentin Gemine
- Paul Oury

Au cours de l'année 2021, notre effectif a évolué de la manière suivante :

- 1 décès
- 29 radiations de membre dont la cotisation était impayée depuis 3 ans (dont 2 affiliés)
- 1 démission
- 65 nouveaux membres de la promotion 2021
- 8 nouveaux membres affiliés de la promotion 2021
- 13 nouveaux membres des promotions antérieures (dont 2 affiliés)

Soit un effectif actuel de 445 membres, que l'on peut détailler comme suit : 417 membres Fabi + 26 membres affiliés + 2 membres d'honneur.

Il s'agit d'une remarquable hausse de 55 membres par rapport à 2020, et nous pensons que l'excellente organisation de notre soirée d'accueil des promotions 2020 et 2021 y a considérablement contribué.

1.2. Quelles furent nos activités scientifiques de 2021 ?

ESAFORM 2021

La 24^{ème} conférence internationale on Material Forming devait se dérouler à Liège du 14 au 16 avril 2021. Anne Marie Habraken (Urban and Environmental Engineering, ULiège) nous en avait confié l'organisation. Après avoir suivi l'évolution de la situation sanitaire, il été décidé en accord avec le comité d'organisation d'ESAFORM que cette édition se tiendrait en ligne (comme l'édition 2020). Notre association s'est donc chargée de cette organisation qui a rassemblé 328 participants.

EMF 2021

Le 12^{ème} symposium international on Electric and Magnetic Fields (EMF 2021) devait se tenir à Marseille (France) du 6 au 8 juillet 2021.

Cet événement est organisé avec Christophe Geuzaine (Institut Montefiore) et André Nicolet (Université d'Aix-Marseille et également membre de notre association).

En raison de la crise liée au Covid-19, l'événement a été organisé en ligne aux mêmes dates et a rassemblé 82 participants. Le symposium de Marseille sera organisé lors de la prochaine édition en 2023.

Journée d'étude « La révolution digitale intelligente des systèmes énergétiques »

Cette journée d'étude, initiée par Damien Ernst, a pu bénéficier d'un comité d'organisation dynamique et efficace.

Réunissant plusieurs représentants de CE+T Power et RESA qui se sont impliquées corps et âmes dans cette organisation, rejoints d'ailleurs par notre trésorier et votre serviteur.

Cet événement s'est tenu au Blue Point de Liège le 5 octobre 2021. Il s'agissait de notre premier événement scientifique organisé en présentiel depuis le début de la pandémie. Il a rassemblé 74 participants – ce qui est certes un peu en-deçà de nos performances habituelles, mais est incontestablement un réel succès dans les circonstances actuelles.

Permettez-moi d'évoquer nos prochains événements :

Workshop CIRED Porto 2022 "E-mobility and power distribution systems"

Comme tous les 4 ans, notre association est l'organisatrice d'un workshop de CIRED en Europe.

En 2022, cet événement se tiendra à Porto (Portugal). L'édition 2018 a rassemblé 400 participants, mais celle de 2020 s'étant tenue en ligne, moins de personnes y ont pris part. Afin de permettre aux participants qui ne pourraient pas encore voyager de prendre part au workshop, celui-ci sera organisé de manière hybride.

Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, mais je peux d'ores et déjà vous assurer que ce workshop va battre des records de participation, et que le staff AIM au complet fera en sorte qu'il soit un succès inoubliable et établir un nouvel étalon de réussite en la matière.

ACOMEN 2022

La 8^{ème} conférence internationale on Advanced COmputational Methods in ENgineering était prévue à Liège du 1 au 3 septembre 2021. Au moment du lancement des premiers préparatifs, le comité local (C. Geuzaine, L. Noels, M. Arnst, JP Ponthot de l'ULiège) a décidé de reporter cette organisation à la même période en 2022 (31 août – 2 septembre). Une centaine de participants est attendue.

Conférence et exposition CIRED 2023

La 27^{ème} conférence et exposition sur la distribution d'électricité se tiendra à Rome (Italie) du 12 au 15 juin 2023. L'AIM est en charge de l'organisation de cette édition qui devrait rassembler près de 1500 participants à la conférence et 1000 à l'exposition. Le staff AIM est déjà à pied d'œuvre évidemment, le Comité d'organisation s'étant déjà réuni à deux reprises, et on peut dire à ce jour que cette organisation démarre sous les meilleurs auspices.

1.3. Les prix scientifiques

1.3.1. Prix TFE

Comme chaque année, L'AIM a remis les prix AIM aux meilleurs TFE lors de sa soirée annuelle d'accueil de la nouvelle promotion, qui s'est tenue le 26 novembre.

7 prix d'une valeur de 500 euros chacun ont été remis aux meilleurs travaux de fin d'études. Les prix sont habituellement d'une valeur de 400 euros. La FABI ayant continué l'attribution de son prix FABI de 750 euros, celui-ci a été réparti parmi les lauréats. A noter que nous n'avons pas décerné de prix à la section Master en Data Sciences cette année, le Conseil Doctoral de l'Institut Montefiore

n'ayant pu recommander de lauréat satisfaisant nos critères d'attribution.

Les lauréats des prix 2021 sont :

Ingénieur Electricien

Thor Wens

Titre : "Development of a wireless charger for drones"

Ingénieur Electromécanicien

Antonin Colot

Titre : "Stability of a system with high penetration of power electronic converters: impact of wind events and transmission outages"

Ingénieur Biomédical

Louis Hu

Titre : "Numerical study of bone fracture healing using a continuum damage mechanics model"

Ingénieur en Informatique

Valentin Vermeulen

Titre : "Automatic Abstractive Text Summarization : A deeper look into convolutional sequence-to-sequence networks"

Master en Sciences Informatiques

Charles Koutcheme

Titre : "Understanding student behaviors when learning online materials using fine-grained browsing data"

Ingénieur Physicien

Bob Vermeulen

Titre : "Simulation of the domain-wall structure in magnetic thin films with perpendicular anisotropy"

Master en Science des Données

/

Titre : /

Ingénieur en Science des Données

François Rozet

Titre : "Arbitrary Marginal Neural Ratio Estimation for Likelihood-free Inference"

1.3.2. Prix AIM à la meilleure thèse

En 2021, l'AIM a remis pour la **septième fois** son prix de la meilleure thèse de doctorat défendue à l'Institut Montefiore au cours des 12 mois écoulés.

Ce prix d'un montant de 3500 euros a été attribué à Gilles Chaspierre pour sa thèse intitulée "Reduced-order modelling of active distribution networks for large-disturbance simulations".

Le candidat a présenté son travail lors de la soirée d'accueil de la nouvelle promotion d'ingénieurs sous la forme « Ma thèse en 180 secondes ».

Je tiens à remercier le président de notre Jury, Yves Joskin, qui une fois encore, a organisé et piloté celui-ci de main de maître et avec une expertise unanimement reconnue et appréciée.

1.4 Divers – Libéralités

En 2021, l'AIM a organisé une réception d'accueil des masters de l'Institut Montefiore. Cette réception s'est déroulée le 22 septembre 2021 dans le hall de l'Institut.

En outre, je vous rappelle que l'AIM apporte son soutien à Ingénieurs sans Frontières et rétrocède 3 euros par cotisation 2021 payée, soit une somme totale de 822 euros.

Enfin, on ne peut oublier de mentionner que chaque cotisation AIM comprend une quote-part reversée à la FABI d'un montant 12 euros. Ce qui fait de chacun de nos membres AIM un membre FABI à part entière.

J'en profite pour chaleureusement remercier Louis Maesen pour son dévouement à représenter l'AIM au sein de la FABI.

1.5 La soirée d'accueil des promotions 2020 et 2021 et de retrouvailles des anciennes promotions.

Notre soirée d'accueil de la promotion n'ayant pu être organisée en 2020, nous avons mis à

l'honneur à l'honneur les promotions 2020 et 2021.

Suite à l'annulation de l'événement 2020, le conseil d'administration a voulu faire de celui de 2021 un événement exceptionnel et avait choisi le cadre prestigieux du Val Saint Lambert pour cette soirée qui s'est tenue le 26 novembre.

On peut dire que l'AIM a eu de la chance, car nous avons pu maintenir l'organisation de cette soirée dans des circonstances certes difficiles compte tenu de la situation épidémique mais tout en respectant scrupuleusement les règles sanitaires en vigueur.

Plus de 200 personnes ont participé à cette soirée que l'on peut qualifier de réussie et qui marquera une fois encore les esprits.

1.6 Évolution du CIRED

Au risque de me répéter, et comme évoqué lors de nos dernières Assemblées Générales, le Comité de Direction du CIRED nous a sollicité au début de l'année 2017 afin de réfléchir tant à une évolution visant à renforcer l'identité et la structure CIRED qu'aux moyens permettant de développer les activités et événements CIRED. Ce qui nous a contraints à nous tourner vers notre « co-organisateur » anglais « The IET » et envisager de concert la meilleure manière d'évoluer vers une organisation plus performante mais aussi rendre cette association plus forte au niveau juridique. Ces discussions étaient inéluctables et nécessaires, mais aussi fortement consommatrices de temps et d'énergie. L'AIM avait rapidement pris l'initiative et proposé une nouvelle structure, sous forme d'ASBL, et établi les statuts nécessaires à sa constitution.

Preuve cependant qu'il s'agissait d'un sujet complexe, sensible et aux intérêts multiples, de nombreuses discussions et négociations se sont tenues avant d'aboutir fin avril 2021 à la création officielle de la nouvelle structure aisbl CIRED.

Et finalement obtenir la confirmation officielle de sa création au travers d'un décret royal fin 2021.

Cependant, depuis le printemps 2021, le Bord of Directors de cette nouvelle organisation se réunit régulièrement et préside désormais aux destinées de CIREC. S'attendant concrètement à la mise en place de cette nouvelle structure, la rédaction du Règlement d'Ordre Intérieur ou « Internal Rules », et l'Organisation de la première Assemblée Générale 23 Mai. Celle-ci sera d'ailleurs synonyme de fin de vie de l'ancienne organisation et remplacera le désormais feu « Directing Committee » de CIREC.

Ce BoD comprend 8 administrateurs : 4 représentants CIREC, 2 représentants « the IET » et 2 représentants AIM, en l'occurrence Frédéric Olivier et votre serviteur.

Je rappelle que la création de cette nouvelle structure était conditionnée à la signature officielle d'un accord « Settlement Agreement » entre l'AIM et « The IET » qui permettait de non seulement régler les dettes du passé concernant le non-respect de l'accord de partenariat « MOU » par « The IET », mais aussi clarifier très clairement nos obligations respectives pour le futur. Et d'un point de vue purement AIM, cet accord est gage de pérennité en matière financière mais aussi une clarification importante au sujet de la charge de Secrétaire CIREC assurée par Michèle !

2 Rapport du trésorier sur les comptes 2021

Je vous propose de passer maintenant aux comptes 2021, et je passe la parole à notre Trésorier Frédéric Olivier.

Les vérificateurs aux comptes ont procédé à la vérification des comptes et les ont approuvés.

Lecture du rapport des vérificateurs

Présentation des comptes 2021 par le Trésorier

En l'absence de remarque, nous considérons les comptes comme approuvés et que décharge est donnée aux vérificateurs aux comptes. Roger Fraikin, Manuel Khronis et Christian Pirenne (tous membres de notre association)

sont candidats pour rester vérificateurs aux comptes en 2022.

Je vous propose donc d'approuver ces 3 candidatures.

3 Renouvellement du conseil d'administration

Comme tous les deux ans, il est nécessaire de renouveler partie de notre conseil d'administration.

Les 6 mandats suivants, ayant été attribués en 2018, viennent à échéance cette année :

- Yves Joskin (1^{er} Vice-Président)
- Frédéric Olivier (Trésorier)
- Louis Maesen (Secrétaire général adjoint)
- Suzanne Guérard (administrateur)
- Fabrice Frebel (administrateur)
- Louis Wehenkel (administrateur)

Fabrice Frebel, Louis Maesen et Louis Wehenkel sont désireux de poursuivre leur investissement au sein de l'AIM.

De même, Frédéric Olivier conserve la volonté de poursuivre son investissement au sein de l'AIM. Il m'a cependant demandé de pouvoir se consacrer pleinement à son mandat de directeur de l'ASBL CIREC – tout en ayant en tête que Frédéric est aussi le représentant de l'AIM au Comité Technique – et donc de bien vouloir le remplacer en tant que trésorier.

Après concertation, et assuré d'avoir le support nécessaire pour reprendre le flambeau, Jérémie Delhaxhe a accepté de reprendre ce mandat de trésorier. Je l'en remercie et suis convaincu que ses expériences passées ainsi que le soutien de Frédéric sont autant d'atouts qui lui permettront d'être rapidement efficace.

Yves JOSKIN a souhaité, après un très long parcours au sein de l'AIM, ne pas poursuivre ses activités au sein du CA.

Yves a fait preuve d'un investissement exceptionnel et important au cours de toutes ces années, ayant assuré au sein du CA différentes responsabilités dont celle de

Trésorier. Je ne peux passer sous silence son investissement remarquable dans le cadre du pilotage du jury de la meilleure thèse de doctorat, rôle qui est indubitablement lié au succès de ce nouveau prix instauré il y a 7 ans. Je le remercie d'avoir accepté de s'impliquer cette année encore, afin d'assurer la transition nécessaire.

Yves, l'AIM te remercie pour tout et te souhaite évidemment le meilleur dans cette nouvelle aventure que l'on nomme « Pension ».

Enfin, compte tenu de ses impératifs professionnels et privés, Suzanne Guérard ne peut poursuivre efficacement son engagement au sein de l'AIM pour l'instant et m'a demandé de ne pas renouveler son mandat. Je remercie Suzanne pour son investissement au sein de notre association et la porte lui reste bien entendu grande ouverte à l'avenir !

Compte tenu de ces éléments, je propose que le conseil d'administration de l'AIM soit constitué de la manière suivante :

- Président : Didier BASSLEER
- 1er Vice-Président : Louis WEHENKEL
- 2ème Vice-Président : Eric VYNCKE
- Secrétaire Général : Guy LOURTIE
- Secrétaire Général Adjoint : Fabrice FREBEL
- Trésorier : Jérémie Delhaxhe
- Administrateur : Damien ERNST
- Administrateur : Louis MAESEN
- Administrateur : Quentin Gemine
- Administrateur : Frédéric OLIVIER
- Administrateur : Pierre SACRE

Pierre Sacré est un ingénieur civil Aérospatial diplômé en 2008 de notre chère FSA. Il a ensuite complété sa formation par un Doctorat qu'il a décroché brillamment en 2013 au sein de l'Institut Montefiore, Service du Professeur Rodolphe Sepulchre. Après avoir poursuivi des travaux post-doctoraux au sein de l'Impérial College of London et de la Johns Hopkins University, Pierre est depuis novembre 2018 Assisant Professor à l'Université de Liège au Département d'électricité, électronique et

informatique (Institut Montefiore) et s'occupe de la thématique de la Robotique Intelligente.

Le Conseil d'Administration se composera donc de 11 personnes pour les 2 années à venir.

4 Décharge aux administrateurs

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice écoulé.

5 Conclusion du Président

Nous sortons de 2 années particulièrement difficiles et caractérisées par une crise sans précédent dans les annales de l'AIM. Notre association a non seulement pu les traverser la tête haute, mais a aussi réussi à concrétiser une évolution inévitable mais cruciale, gage de réussite et de pérennité pour l'AIM dans un monde en pleine évolution. Cette organisation CIRED plus claire, juridiquement enfin solide et pérenne, nous permettra de poursuivre mais surtout développer les organisations des Conférences et Workshops CIRED qui font notre réputation et qui sont le fondement même de la réussite et l'indépendance de l'AIM.

Fort de cette conviction, je poursuivrai mon investissement dans cette aventure. Car il ne s'agit que d'une première étape qui vient d'être franchie – il nous reste maintenant à envisager les étapes futures et continuer ce développement tout en défendant les intérêts de notre association.

Au cours de ces dernières années, je me suis employé, dans le cadre de ce dossier, à garder le cap et conserver mon optimisme, à promouvoir les solutions visant à pérenniser le fonctionnement de l'AIM.

Mais il n'y a pas que CIRED dans la vie de l'AIM, et de nouveaux chantiers nous attendent. Il est temps maintenant de s'y atteler.

Je pense entre autres à la transformation de notre association en ASBL, les relations avec la FSA et la création de PROFSA en collaboration avec le doyen de la faculté, le renforcement du fonctionnement du conseil

d'administration pour faire face à tous ces défis.

Il s'agit d'un engagement de tous les jours – allant certainement bien au-delà du fleuve tranquille qui m'avait été promis – mais aussi beaucoup plus passionnant, riche et motivant ! Grâce à l'engagement de chacun des Administrateurs, à l'engouement que je ressens aujourd'hui au sein du Conseil d'Administration, au soutien et à l'efficacité de Michèle, Céline et Louisa, nul doute que l'AIM est armée et prête à relever tous les défis qui se présentent à nous !

Je vous remercie pour votre attention et déclare l'assemblée clôturée.

Je vous invite à partager le verre de l'amitié.